

CONDUCTEUR DE PRESSE (F/H)

MISSION PRINCIPALE

Sous la responsabilité de son chef d'équipe, le conducteur de presse règle, selon les programmes de fabrication et de pressage et régule les flux des presses à panneaux à base de bois pour la fabrication de contreplaqués, selon les règles de sécurité et les impératifs de production.

Il assure l'approvisionnement des machines et effectue la maintenance de premier niveau.

ACTIVITÉS ET COMPETENCES DU CONDUCTEUR DE PRESSE

- Identifie les phases de production
- Respecte les cycles de production selon la matrice
- Assure la production dans le respect des objectifs et des règles de sécurité
- Renseigne les documents de production
- Garanti une maintenance de premier niveau
- Alerte en cas d'anomalies rencontrées
- Participe au nettoyage et entretien des équipements et/ou du matériel
- Communique avec son environnement de travail
- Rendre compte de son activité à son chef d'équipe

QUALITES DE L'OPÉRATEUR

Le métier s'adresse aux personnes qui aiment les travaux manuels et qui font preuve de concentration, précision, dextérité, rigueur et sens de l'organisation.

Le conducteur de presse doit comprendre le processus de fabrication et savoir utiliser les commandes numériques pour la conduite des presses.

De l'efficacité de son intervention dépend le bon fonctionnement de la chaîne de production et la qualité des panneaux de contreplaqués.

Il doit rester vigilant tout en respectant les cadences, les instructions et consignes de sécurité.

Le conducteur de presse doit être capable de travailler de manière autonome : il travaille le plus souvent en binôme, mais il doit savoir s'organiser seul.

FORMATION

A l'arrivée en entreprise, une formation d'adaptation au poste est dispensée à tous les nouveaux entrants mais une formation de niveau V peut être recommandée, telle que le CAP conducteur d'installations de production.

Un ou plusieurs CACES (Certificat(s) d'Aptitude à la conduite En Sécurité) peu(ven)t également être requis.



Les horaires sont d'équipe, dans un cycle de travail posté continu : 2X8.



Salaire de base : SMIC + primes et selon les capacités du candidat.

Intérim ou CDD 6 mois avec possibilité de renouvellement et/ou CDI à suivre.

Nous sommes à la recherche de personnes ayant à cœur de s'investir sur le long terme, dynamiques, curieuses, volontaires et souhaitant développer leur goût de la performance et du résultat. C'est avant tout la motivation du candidat qui prime.

www.groupe-thebault.com – Faire du contreplaqué le meilleur du bois